



Conseillers en exercice	45
Présents	34
Nombre de pouvoirs	10
Votants	44



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 143

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE AU SEIN DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Séance du 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à 19h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 34, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 8 décembre 2022.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

MOINE Michel ; COLLET-DUFAYS Céline ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée (départ à 21H20 avant le vote du point 18) ; ROULET Alain ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; BILLEGA Nicole ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; HAGENBACH Nadine à MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane à ROUGIER Bernard ; ROGER Thierry à COLLET-DUFAYS Céline ; BOUQUET Benjamin à BAUCULAT Annick ; DUGAUD Isabelle à HAYEZ Marie-Françoise ; DURAND Serge à BIALOUX Claude ; TERNAT Didier à PRIOURET Denis ; FOURNET Marie-Hélène à ROULET Alain ; SAINTRAPT Alex à BERTIN Valérie ;

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : LABOURIER Dominique

Rappel du contexte

Les élections professionnelles pour élire les représentants du personnel qui siègeront au sein du comité social technique et de la Formation Spécialisée se dérouleront le 8 décembre 2022 (arrêté interministériel du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique).

Pour le comité social territorial placé auprès de la Communauté de communes Creuse Grand Sud, les membres représentant la collectivité sont désignés par l'autorité investie du pouvoir de nomination parmi les membres de l'organe délibérant ou parmi les agents de la collectivité.

Les membres du comité social territorial représentant la Communauté de communes Creuse Grand Sud forment avec la présidente du comité le collège des représentants de Creuse Grand Sud.

Le nombre de membres du collège des représentants de la Communauté de communes Creuse Grand Sud pour le comité social territorial est fixé par la délibération N°2022-068 du 1er juin 2022 à **4 titulaires et 4 suppléants**.

La Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est instituée au sein du CST. Elle est également composée de deux collèges. La Formation Spécialisée sera composée des membres élus du comité social territorial.

Dans le cas où le nombre de membres du collège des représentants de la Communauté de commune Creuse Grand Sud est inférieur à celui des représentants du personnel, la présidente du comité social territorial peut compléter, en tant que de besoin, par un ou plusieurs membres de l'organe délibérant ou parmi les agents de la collectivité.

La durée du mandat des représentants du collège de la Communauté de communes Creuse Grand Sud correspond à la durée de leur mandat électif ou à la durée de l'exercice de leur fonction.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

- **DESIGNE au Comité Social Territorial et à la Formation Spécialisée**
 - **Valérie BERTIN, Denis PRIOURET, Alex SAINTRAPT, Didier TERNAT comme titulaires**
 - **Catherine DEBAENST, Philippe COLLIN, Pierrette LEGROS, Jean-Louis JOSLIN comme suppléants**

CONTRE : 0

POUR : 44

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 15 décembre 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.
AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

21 DEC. 2022

Valérie BERTIN,
Présidente

